



## Amende pour dépôt sauvage de déchets

Par **christophe**, le **28/11/2011** à **16:21**

Bonjour,

j'ai reçu une amende de 75 Euros de la part du SIVOM pour "dépôt sauvage de déchets." or c'est à la suite d'un orage violent que mon carton, où y figurait mon nom et adresse (colis), s'est retrouvé au pied des contenaires qui se trouve en face de chez moi.

Malgré un courrier montrant ma bonne foi, il refuse d'annuler la procédure.

ma question est la suivante:

puis-je faire valoir mes droits en indiquant que c'est un cas de force majeur? et comment puis-je le rédiger? avez-) vous un modèle de lettre?

par avance merci de votre réponse.

cordialement